



# PROCÈS-VERBAL

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

---

Réunion du : Samedi 12 juin 2021  
à : 9h30  
Lieu : Centre Technique Régional de Châteauroux (36)

---

Présidence : M. Antonio TEIXEIRA, Président de la Ligue Centre-Val de Loire

---

### Présents :

#### *Comité de Direction :*

Mme Dominique BOUSSARD

MM. Alain DESOEUVRES, Paul HERRERO, Patrice COLAS, Jean-Paul GOUPY, Hervé PORTENSEIGNE, Joël LE BLANC, Daniel GIRAUD, Patrick BASTGEN

MM. Marc TERMINET (District 18), Patrick TROYSI (District 28), Marc TOUCHET (District 36), Philippe GALLÉ (District 37), Laurent LEGENDRE (District 41) et Benoit LAINÉ (District 45)

#### *District 18 :*

Mme Claudine BRISSEZ, Mme Karine SCALMANA

MM. Christian CHABANCE, Jean-Paul GAURIAT, Gérard POTIER, José TURPIN

#### *District 28 :*

M. Christian FOURNIER

#### *District 36 :*

MM. Christian GABET, Frédéric BEAU, Michel BERNARDET, Jacques BREJAUD, Bruno CAETANO, Patrick CHAMPAGNAT, Michel LAVENU, Jean-Michel MORIN, Jean-Marie BIAUNIER

#### *District 37 :*

MM. Patrick BASTGEN, Jacky BERTHELOT, Alain BLANCO, Christophe BROSSARD, Eric DENIAU, Thierry GABUT, Christian GAUTHIER, Marcel GIRARD, Jean-Claude MARTINS COIMBRA, Francis MAZAUFRY

#### *District 41 :*

MM. Jean-François CAUME, Tony CIZEAU, Daniel GIRAUD, Francis LYSAKWOSKI, Jean-Claude MOGINOT

#### *District 45 :*

Mme Mariam EL MAOUJOURI

MM. Patrick ARRISTY, Jean-Jacques ARVY, Michel CASSEGRAIN, Michel THURIOT, Tony FRICARD, Jean-Joseph GALEA, René GRANDJEAN, Bernard JAHIER, Jean-Claude MERCIER, Alain NONNET, Laurent TZARICK

## Clubs :

### *Nationaux :*

**F.C. DE L'OUEST TOURANGEAU 37** (représentant : M. Jean-Claude MORIN)  
**BLOIS F. 41** (représentant : M. Guy COLLINET)  
**BOURGES 18** (représentant : M. Olivier RIGOLET)  
**BOURGES FOOT** (représentant : M. SYLLA Cheikh)  
**C'CHARTRES FOOTBALL** (représentant : M. Dominique PAJON)  
**F.C. DEOLOIS DÉOLS** (représentant : M. Francis GAUTRON)  
**US CHATEAUNEUF SUR LOIRE** (représentant : M. Serge THOMAS)  
**LA BERRICHONNE DE CHÂTEAUROUX** (représentant : M. Guy PERROT)  
**F. C. DE MONTLOUIS** (représentant : M. Jean-Claude MORIN du F.C. DE L'OUEST TOURANGEAU 37)  
**U.S. ORLÉANS LOIRET FOOTBALL** (représentant : M. Claude TISSIER)  
**SO. ROMORANTIN** (représentant : M. Joaquim FERREIRA CAMPOS)  
**U.S.M. SARAN** (représentant : M. Dominique AMICO)  
**F.C. ST JEAN LE BLANC** (représentant : M. José MARINHO SOARES)  
**TOURS F.C.** (représentant : M. Cyrille GIFFARD)

### *Régional 1 :*

**SP.C. AZAY LE RIDEAU / CHEILLE** (représentante : Mme Séverine PELLEGRY LE RICHELAI FOOT)  
**A.S. DES PORTUGAIS BOURGES** (représentant : M. NUNES Gianni)  
**ET. BLEUE ST CYR SUR LOIRE** (représentant : M. Joël DOLD)  
**CHAMBRAY F.C.** (représentant : M. Richard PLANTUREUX)  
**JOUE LES TOURS F.C. TOURAINE** (représentant : M. Joël JUSTE)  
**A.S. ST AMANDOISE ST. AMAND MONTR** (représentant: M. Philippe GASTELET)  
**F.C. DROUAI DREUX** (représentant : M. Ahmed BELLAHOUEL)  
**F.C. ST GEORGES S/EURE** (représentant : M. Hervé NOURRY de AV. YMONVILLE)  
**VINEUIL SP.** (représentant : M. Rodolphe BERTON)

### *Régional 2 :*

**ESPE.S. DU MOULON BOURGES** (représentant : M. Khalid TOUAI)  
**F.C. DIORS** (représentant : M. Michaël CHARRON)  
**U.S. BALGENTIENNE VAL/L BEAUGCENCY** (représentant : M. Claude MAYER)  
**U.S. PORTUGAISE DE JOUE LES TOURS** (représentant : M. Alain LEFEBRE)  
**ACP TOURS** (représentant : M. Pierre BERGEON)  
**SP.C. MASSAY** (représentant : M. Jacques PAGOT)  
**ENT. CHAINGY SAINT AY FOOTBALL** (représentant M. Joël MULARD)  
**ENT. NOGENT LE ROI** (représentant : M. Joël ROBINET)  
**F.C. ML INGRE** (représentant : M. Jacky PEREZ)  
**A.SP.J. LA CHAUSSEE ST VICTOR** (représentant : M. Patrick BOULET)  
**U.S. MLE OLIVET** (représentant : M. Frédérique PAON)  
**C.S. MAINVILLIERS FOOTBALL** (représentant : M. Eric BEAUDRON de ENT.S. MAINTENON PIERRE F.)  
**STE MLE O.C. ST JEAN BRAYE** (représentant : Pierre Yves PEDEL)  
**F.C. ST. DOULCHARD** (représentant : M. Jean-Claude SERGENT)  
**C.S. MUNICIPAL SULLY S/LOIRE** (représentant : M. José MARINHO SOARES de A. ESCALE F. ORLEANS)

### *Régional 3 :*

**A.F.C. BLOIS 1995** (représentant : M. Mohamed YAHYAOUI de FUTSAL CLUB BLOIS 41)  
**U.S. ARGENTON LE PECHEREAU** (représentant : M. Franck MARTIN)  
**U.S. DAMPIERRE EN BURLY** (représentant : M. Pascal LEBLANC)  
**A.S. TOUT HORIZON DREUX** (représentant : M. Ahmed BELLAHOUEL du F.C. DROUAI DREUX)  
**GAZELEC S. BOURGES** (représentant M. Philippe JEANPIERRE)  
**U.S. CHITENAY CELLETES** (représentant : M. Guy COLLINET)  
**DAMMARIE FOOT BOIS GUESLIN** (représentant : M. Didier LEGRAVEREND)

**A.S. BACCON HUISSEAU** (représentant : M. Jean-Marie BRANCOURT)  
**U.S. HENRICHEMENT MENETOU SALON** (représentant : M. Grégory D'HAUTCOURT)  
**SAINT GEORGES DESCARTES** (représentant : M. Michel PROUST)  
**AM. EPERNON** (représentant : Mme Maryline DERON)  
**CERC.ML.POST.SCOL.J FERRY FLEURY** (représentant : M. Teddy ACTIS GROSSI)  
**U.S. LA CHÂTRE** (représentant : M. Sébastien MAUGRION)  
**R. LA RICHE TOURS** (représentant : M. Michel GUILLOT)  
**LANGEAIS CINQ MARS FOOTBALL** (représentant : M. Joël DOLD)  
**U.S. ST MAUR** (représentant : M. Alain PICHARD)  
**U.S. LE POINCONNET** (représentant : M. Vincent CHENOT)  
**AM. DE LUCE FOOTBALL** (représentant : M. Dany RIBEIRO / Toure ABARY)  
**ENT.S. MAINTENON PIERRES F.** (représentant : M. Eric BEAUDRON)  
**U.S. MER** (représentant : M. Patrick CHEVET)  
**U.S. MONTGIVRAY** (représentant : M. Julien VARENNE)  
**A.S. CHOUZY-ONZAIN** (représentant : M. Gilles LEROUX)  
**A. ESCALE F. ORLÉANS** (représentant : M. José MARINHO SOARES)  
**CHER SOLOGNE FOOTBALL** (représentant : M. Frédéric PETIAU)  
**DIABLES ROUGES SELLES ST DENIS** (représentant : M. Pascal BLANCHARD)  
**A.S. ST AMAND LONGPRE** (représentant : M. Bernard TESTEAUX)  
**A.S. ST. GERMAIN DU PUY** (représentant : M. Serge GOND)  
**SP.C. VATAN** (représentant : M. Jérôme GUILLEMOT)  
**U.S. VENDOME** (représentant : M. Anthony DESBUREAUX)  
**ET.S. LA VILLE AUX DAMES** (représentant : M. Jean-Claude MARTINIERE)  
**LE RICHELAIIS FOOT** (représentante : Mme Séverine PELLEGRY)  
**ENT.S. TROUY** (représentant : M. Fabrice DUBOIS)  
**AV. YMONVILLE** (représentant : M. Hervé NOURRY)

#### ***Jeunes :***

**F.A. ST. SYMPHORIEN TOURS** (représentant : M. Joël DOLD)  
**NEUVILLE SP.** (représentant : M. Benoit DAVID DAVEAU)  
**AM.S. NOGENT LE ROTROU** (représentant : M. Alain VERGNOL)  
**ET. S. LOGES ET FORET** (représentant : M. Jérôme CAMPE)  
**F.C. LUCE OUEST** (représentant : M. Didier LEGRAVERAND)  
**ET.S. VILLEBAROU** (représentant : M. Patrick BOULET)  
**F.C.O. ST JEAN DE LA RUELLE** (représentant : M. Mboko MANIONGUI)  
**U.S. FOUGERES SUR BIEVRE** (représentante : Mme Nadine DUCHAMP)

#### ***Féminins :***

**ENT. G.C. TOUVENT CHATEAUROUX** (représentant : M. Michel SOULAS)  
**JARGEAU ST DENIS F.C.** (représentante : Mme WESSE Marie-France)

#### ***Futsal :***

**FUTSAL CLUB BLOIS 41** (représentant : M. Mohamed YAHYAOUUI)  
**CHATEAUROUX METROPOLE F.C.** (représentant : M. Nabil GHAMMIT)

#### **Excusés :**

#### ***Comité de Direction :***

**MM. Stéphane JUNGES, Bruno MARTINS,**  
**M. Michel BONNICHON (Président CRA)**

#### ***District 18 :***

**MM. Eric BABOIN, Vincent BAULANDE, Jean-Pierre BEAUNEZ, Raymond LANGERON, Christophe LIMOGES, Antoine SALMON**

***District 28 :***

MM. Daniel BICHETTE, Denis BOCHON, Philippe BROCHARD, Alain CHAUVEAU, Michel JAMIN, Thierry MAIGNE

***District 36 :***

MM. Laurent ALRIVIE, Bertrand DENORMANDIE, Bruno MARIEN

***District 41 :***

Mme Isabelle AUBREE

MM. Steve CLERC, Jean-Michel DENONIN, Jean-Louis DUPONT, Dominique PATRON, Jérôme SEJOURNE

**Absents :**

***Nationaux :***

J3 SP. AMILLY

AVOINE OLYMPIQUE CHINON CINAIS

U.S. MUNICIPALE MONTARGIS FOOTBALL

ST. PRYVE ST HILAIRE F.C.

VIERZON F. C.

***Régional 1 :***

A.S. CONTRES

C.A. PITHIVIERS

***Régional 2 :***

LUISANT A.C.

***Régional 3 :***

FOY.J. CHAMPHOL

ENT.S. GATINAISE FERRIERES

A.S. MONTS

U.S. LE BLANC

C.A.M. MONTRICHARD

F.C. FUSSY ST MARTIN VIGNOUX

C.S. VIGNOUX SUR BARANGEON

***Futsal :***

TAYMATE HORIZON

ET. CHATEAUROUX

***Régional 1 Féminin et Régional 2 Féminin :***

AM.S.LAIQ. BOYNES

F. C. VERDIGNY SANCERRE

F.C. DE ST. DENIS EN VAL

SP.L. CHAILLOT VIERZON

***Jeunes :***

AV. FOOTBALL DU BOURGUEILLOIS

S.C. MALESHERBOIS FOOTBALL



## MOT DE BIENVENUE DE M. MARC TOUCHET, PRÉSIDENT DU DISTRICT DE L'INDRE

« Monsieur Philippe le Yondre, représentant Vincent Nologues président de la LFA,  
Monsieur Antonio Teixeira, Président de la Ligue Centre-Val de Loire de Football,  
Mes chers collègues Présidents de Districts Marc, Patrick, Philippe, Laurent, Benoit,  
Madame et Messieurs les membres du Comité de Direction de la Ligue  
Mesdames et Messieurs les représentants des Districts,  
Mesdames et Messieurs les présidents de clubs et leurs représentants,

Mes propos préliminaires seront bien sûr ceux d'un président heureux de vous accueillir et de vous revoir physiquement sur ses terres Indriennes où le football est historiquement le plus présent avec plus de 100 clubs et où notre discipline représente le quart des licenciés sportifs.

Je ne reviendrai pas volontairement sur ses deux saisons tronquées par la pandémie mais je me projeterai sur la future saison 2021/2022.

Tout d'abord je salue la présence de Philippe le Yondre, qui représente la LFA, son équipe a été brillamment réélue en avril, qu'il en soit félicité, et nous savons que le travail va être important, dans des moments sûrement encore difficiles dans les mois à venir, le football amateur doit être uni et il peut compter sur mon soutien, tout en rappelant la nécessité que les Districts (1er acteur de proximité au service des clubs) soient écoutés et reconnus mais je sais qu'il en est conscient étant lui-même collègue.

Antonio avance, il est un travailleur insatiable avec des valeurs qui me sont chères et il sait compter sur mon soutien, avec son Comité de Direction nouvellement élu. Il poursuit le travail initié depuis janvier 2019 remet la Ligue sur les bons rails, bravo car ce n'était pas gagné ! Je n'oublie pas de souligner la mobilisation des salariés de la Ligue, du CTR, et des deux Pôles Espoirs à ses côtés car c'est un défi qui ne pouvait être relevé que par une équipe soudée.

Il crédibilise l'institution et redonne confiance aux partenaires institutionnels et privés.

Mes amis collègues Présidents de Districts sont comme moi mobilisés avec leurs équipes d'élus et salariés pour cette reprise d'activités, nous avons tous fait les efforts qu'il fallait (engagements), en fonction de nos capacités financières pour accompagner nos clubs et nous serons à leurs côtés dans les semaines à venir (je n'oublie pas aussi les dotations matérielles de la FFF).

Les élus des districts et les salariés que j'associe à cette mobilisation, un clin d'œil à deux copains Michel Rebrion et Bernard Bourillon qui ont passé la main mais qui restent à nos côtés dans des fonctions différentes.

Mes derniers propos iront vers vous les clubs, nous centres de gestion (Ligue et les 6 Districts), nous devons être bienveillants et sensibles à vos interrogations et questionnement sur la nouvelle saison qui arrive, c'est le message fort à retenir, bien sûr le retour des licenciés dans les clubs est la priorité de tous, il se fera progressivement c'est certain que ce soit :

- au niveau des jeunes filles et garçons (convaincre les parents septiques) mais les clubs ont montré leur savoir-faire pendant la pandémie en accueillant les jeunes et c'est très bien, je n'oublie pas aussi les aides à la prise de licence par l'Etat (Pass' sport) les Départements (dans le 36) et les aides CAF il faut actionner tous les leviers.
- les séniors (qui auront peut-être été sur d'autres pratiques) ou retrouver d'autres occupations plus familiales le dimanche, et accentuer les nouvelles pratiques loisirs.
- les dirigeants, pierre angulaire de notre système amateur, souvent âgés à qui il faut redonner envie de revenir au stade.

Les défis sont nombreux mais les signaux sont au vert la pandémie recule, la vaccination avance et l'Euro qui vient de débiter tombe à point nommé pour donner une bonne image de notre football, et surtout envie aux plus jeunes de rejoindre les clubs.

Soyons optimistes et confiants tous ensemble dans l'avenir de notre football.

Bien à vous. »

## INTERVENTION DE M. ANTONIO TEIXEIRA, PRÉSIDENT DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE

« Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie toutes et tous d'avoir bien voulu prendre de votre temps pour assister à l'Assemblée Générale 2021 de notre Ligue.

C'est avec une immense joie que de vous retrouver tous et toutes en présentiel !!! Même si nous devons nous cacher derrière un masque mais c'est pour notre santé !!!

Pour nous c'était une aubaine de pouvoir organiser cette Assemblée sur ce site qui vous appartient (tous) et qui est l'endroit où se concrétise le travail que vous faites tous dans vos Clubs par l'éclosion de grands talents sous la houlette de Laurent CADU et de toute son équipe, vous pouvez tous en être fiers.

Mais avant d'aller plus loin permettez-moi avant toute chose d'avoir une pensée pour tous nos licenciés (Dirigeants, arbitres, joueurs) décédés depuis notre dernière Assemblée Générale ordinaire et d'exprimer à cette occasion toute notre compassion et notre solidarité à leurs familles et à leurs amis face au drame qu'ils ont pu vivre ou qu'ils vivent encore dans leur chair.

Je demande qu'on observe tous ensemble une minute de silence ! Merci.

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les personnalités officielles, chacun en vos rangs et qualités,

Monsieur le Représentant de la Ligue du Football Amateur, Cher Philippe,

Chers Collègues des Comités Directeurs de la Ligue, des Districts, des Clubs, que dans notre famille vous soyez Dirigeant, Arbitre, Joueur, Salarié, Educateur

Chers amis,

Depuis plus d'un an maintenant nous traversons une crise sanitaire sans précédent qui nous a d'abord tous laissé stupéfaits, puis nous a inquiétés, et a fini par nous désespérer.

Nous nous sommes battus et nous nous battons encore afin de surmonter, tous ensemble, cette terrible parenthèse qui nous empêche de pratiquer, comme nous l'avons toujours fait, notre passion commune pour le football.

Nous avons tenu bon grâce à la solidarité sans faille qui caractérise et anime notre football Régional. Et la Ligue va poursuivre ses efforts dans ce sens afin de ne laisser personne sur le bord du chemin. Nous vous le devons. Je vous le dois. Car je sais, peut-être mieux que quiconque, ce qu'un club de football peut apporter à des gamines, à des gamins, à des femmes et à des hommes dans leur construction personnelle.

Comme j'ai souhaité le rappeler à nos décideurs politiques ou institutionnels, le football amateur est un creuset d'intégration sociale dans tous les territoires, aussi bien ruraux qu'urbains.

Le Club de football amateur est l'espace privilégié où se réalisent nos enfants et nos jeunes, dans le plaisir et la passion, autour de l'engagement individuel et collectif, de la règle acceptée, de l'effort partagé, de la reconnaissance de la diversité. Un lieu qui rassemble, alors que la réalité sociale et économique quotidienne nous renvoie trop souvent à des oppositions, des divisions, des fractures. Un lieu où se retrouvent, sans distinction sociale, statutaire et culturelle, toutes les générations. En soi toutes les valeurs républicaines, tangibles, réelles.

Une richesse que nous devons tous protéger par-dessus tout. Et ce ne sont là que des mots couchés sur un papier, mais bien la formalisation de ma conviction et les raisons qui expliquent mon engagement total, inconditionnel à vos côtés.

Chacune, chacun de vous constitue une pièce de ce trésor. Et c'est pour cela que nous nous soucions de chacune et chacun d'entre vous. Nous devons, aujourd'hui plus que jamais, prendre grand soin les uns des autres.

D'autant que nous voyons désormais, j'en suis persuadé, le bout du tunnel. Et comme dit le proverbe « après la pluie vient le beau temps ». Et le soleil va de nouveau bientôt inonder nos terrains de football et nos cœurs avec la joie de revoir nos enfants, nos amis, nos adhérents jouer de nouveau « normalement » au football.

Je veux être optimiste car c'est l'optimisme qui permet d'agir. Et l'action reste le maître-mot alors que se profile la saison d'après. La saison d'après l'arrêt. La saison d'après les restrictions. Certes les choses ne seront plus totalement comme avant et nous devons respecter les gestes qui nous protègent. Mais nous pourrions de nouveau nous rencontrer, échanger, jouer sur comme en dehors du terrain.

Pour symboliser ce futur, nous n'avons pas ménagé nos efforts pendant l'arrêt des compétitions et toute mon équipe en osmose avec l'ensemble des salariés, avons œuvré pour vous accompagner et vous valoriser.

Plusieurs applications vont vous être présentées pour faciliter votre quotidien. Elles ont été développées par nos services en collaboration avec des salariés des Districts.

Nous ferons aussi un point sur la formation, l'emploi et un tour d'horizon des actions menées sur les réseaux avec leur réussite et toutes les dotations qui vous ont été distribuées.

Je vous rappelle simplement un de nos engagements sur notre plan d'actions « L'Accompagnement des Clubs ». Et en cela nous vous avons aidés suivant notre capacité à le faire, avec un effort financier de la Ligue et de ses Districts pour cette saison qui se chiffre à 240 000€ !!! Rappelons-nous de notre situation en 2019 !!!

Nous avons aussi remboursé les Districts de l'avance qu'ils avaient faite sur les 3€ crédités sur les comptes des Clubs (Soit 2€ financés pour la Ligue et 1€ financé par les Districts).

Nous nous sommes aussi engagés à vous accorder la gratuité des engagements sur l'ensemble des championnats Régionaux qui se chiffre à environ 26 000€ pour la nouvelle saison et je me suis battu avec mes autres Collègues Présidents de Districts afin que les 10 millions d'Euros venant de la FFF soient attribués à nos écoles de football et c'est une aide qui vous reviendra en bon d'achats à commander sur la plateforme « Le Corner » sur le site de la FFF et qui s'élèvera entre 500€ et 5 000€ maximum suivant le nombre de licenciés dans cette tranche d'âge.

Nous espérons aussi comme le Président de la FFF s'y est engagé que cette opération soit renouvelée sur les deux autres prochaines saisons.

Nous surmonterons cette crise TOUS ENSEMBLE. La Ligue et ses Districts seront toujours là pour vous soutenir et vous accompagner,

Un avenir commun que nous voulons radieux et construit résolument avec vous.

C'est notre engagement pour la saison prochaine et les suivantes.

Je déclare donc ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire 2021 de la Ligue Centre-Val de Loire de Football et je passe la parole à notre Secrétaire Général, Alain DESOEVRES, pour dérouler l'ordre du jour. »

## OUVERTURE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

À l'issue des émargements, il est constaté que, sur un total de 174 délégués représentant un total de 3716 voix, 126 délégués sont présents ou représentés par pouvoir, ceux-ci représentant un total de 2576 voix.

Le quorum est donc atteint avec 72,41 % des votants représentant 71,31 % des voix.

Le Secrétaire Général, Alain DESOEUVRES, prend la parole pour faire voter l'approbation des Procès-verbaux des Assemblées Générales.

## APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉMATERIALISÉE DU 10 NOVEMBRE 2020

Le Procès-verbal a été publié sur le site de la Ligue le 22 décembre 2020 :

### Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 novembre 2020, VOTE :

**POUR : 96,57% (2418 voix)**

**CONTRE : 3,43% (86 voix)**

## APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉMATERIALISÉE DU 9 FÉVRIER 2021

Le Procès-verbal a été publié sur le site de la Ligue le 22 février 2021 :

### Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 9 février 2021, VOTE :

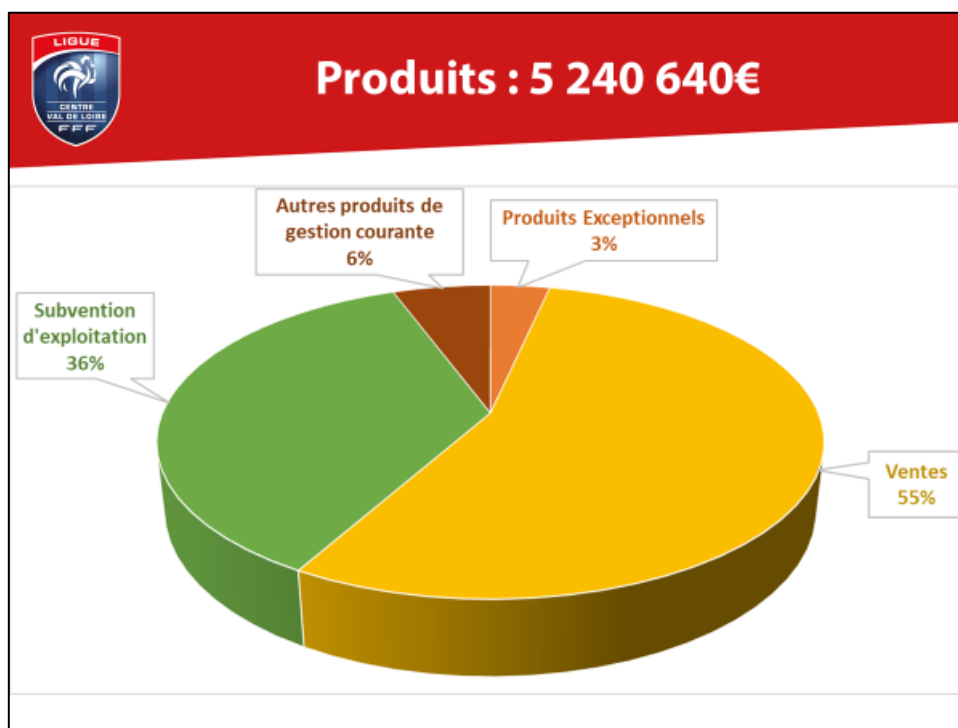
**POUR : 97,26% (2452 voix)**

**CONTRE : 2,74% (69 voix)**

## PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'EXERCICE 2021/2022 M. PAUL HERRERO, TRÉSORIER DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE

	
<b>Produits : 5 240 640 €</b>	
	<b>2021/2022</b>
Licences et accessoires	1 782 000
Prestations de services	1 018 000
Produits des activités annexes	68 000
Subventions	1 896 460
Autres produits	169 180
Mécénat et Partenaires	127 000
Produits financiers	0
Quote-part sur investissement	180 000
Transfert de charges	0
<b>Total produits</b>	<b>5 240 640</b>

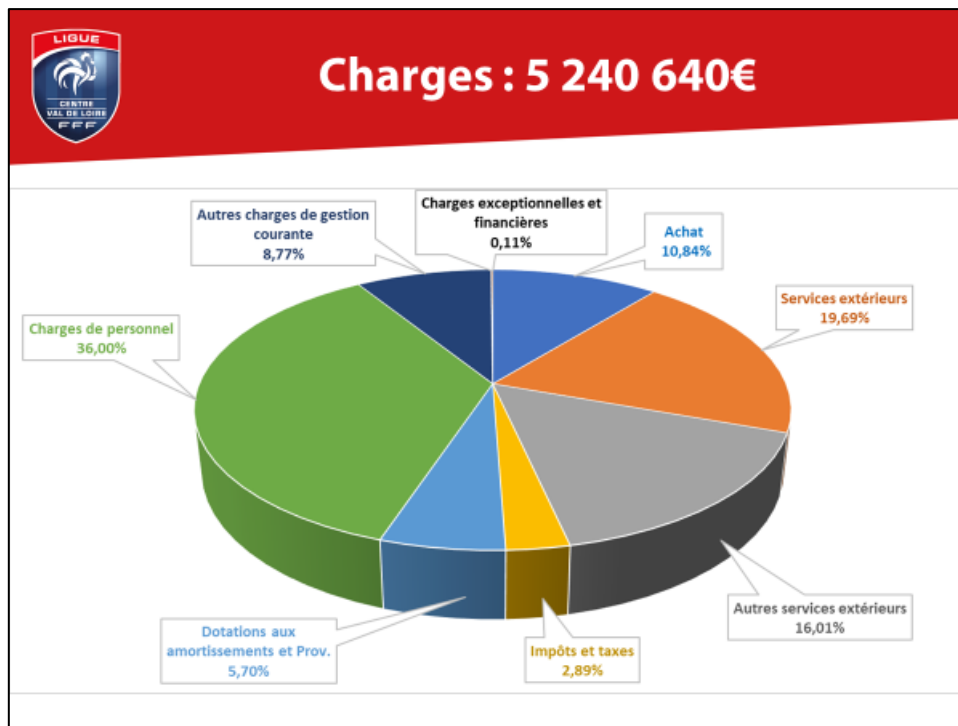




**LIQUE**  
CENTRE-VAL DE LOIRE  
FFFB

## Charges : 5 240 640 €

	2021/2022
Achats licences et accessoires	257 000
Achats études et prestation de service	65 000
Dotations clubs	180 000
Achats non stockés	68 000
Sous-traitance générale	317 000
Locations et charges locatives	264 000
Entretien et réparations	81 980
Assurances	372 900
Personnel extérieur et Honoraires	138 500
Publicité et publication	2 000
Frais de déplacement et divers	228 660
Frais postaux, bancaires et cotisations FFF	62 000
Impôts et Taxes Formation	152 000
Charges de Personnel	1 353 000
Charges sociales/prévoyances et autres charges	540 600
Versements Districts	825 000
Autres charges Gestion courante	27 000
Charges d'intérêts	6 000
Dotations aux Amortissements et Prov	300 000
<b>Total charges</b>	<b>5 240 640</b>



Budget prévisionnel de l'exercice 2021/2022 en détail : <https://bit.ly/3vUupTt>

**Adoption du budget prévisionnel 2021/2022, VOTE :**

**POUR : 93,37% (2211 voix)**

**CONTRE : 6,63% (157 voix)**

## PRÉSENTATION DES PRINCIPALES MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES FFF

Jérôme GARCIA, Juriste de la Ligue, prend la parole pour présenter les modifications réglementaires FFF.

### **Article 39 bis et 39 Ter RG FFF : L'équipe en entente**

→ Clarification des deux notions, volonté d'uniformisation d'application sur tout le territoire :

- Entente = Vise à régler une situation de trou générationnel un reliquat d'effectif
- Groupement = projet de structuration durable

### **Article 59 RG FFF :**

→ Licence « Volontaire » : Toute personne ne souhaitant ni pratiquer le football ni exercer des fonctions officielles (parent accompagnateur, etc...).

### **Article 70 RG FFF :**

→ Le certificat médical du **joueur majeur** est valable 3 saisons.

→ **Joueur mineur** : doit répondre, chaque saison jusqu'à sa majorité, à un questionnaire de santé :

- Si réponses négatives à toutes les questions : pas de certificat
- Si au moins 1 réponse positive : certificat médical

→ **Exception double surclassement** : certificat médical obligatoire

### **Article 117 RG FFF :**

→ Possibilité pour une jeune joueuse autorisée à pratiquer en mixité d'obtenir une dispense du cachet « mutation » lorsqu'elle quitte un club ne disposant pas d'une section féminine pour aller pratiquer dans un club disposant d'une section féminine.

### **Article 226 RG FFF :**

→ Un joueur exclu par l'arbitre ne peut pas purger sa suspension avec une autre équipe de son club le jour même ou le lendemain de son exclusion.

### **Article 27 Statut de l'Arbitrage :**

→ Les arbitres de moins de 18 ans sont soumis au même régime d'examen médical que les joueurs mineurs.

→ Les arbitres des Ligues et des Districts de 18 à 34 ans sont soumis au même régime d'examen médical que les joueurs majeurs.

→ Les arbitres des Ligues et des Districts à partir de 35 ans sont soumis à un examen médical annuel qui peut être effectué par le médecin traitant.

Retrouvez toutes les modifications aux textes fédéraux des Assemblées Fédérales sur le site de la Ligue :

Assemblée fédérale du 12/03/2021 : <https://bit.ly/3dkQdkO>

Assemblée fédérale du 04/06/2021 : <https://bit.ly/3h6gG81>

## **PRÉSENTATION DES ACTIONS RÉALISÉES PAR LA LIGUE DEPUIS AVRIL 2020**

Floriane ARNOULT, chargée de l'Évènementiel/Communication de la Ligue, prend la parole pour présenter les actions réalisées par la Ligue.





### Décembre 2020



### Jeux concours Coupe de France 2020 (x3)



1525 participants

### Novembre-Décembre 2020



### KAHOOT EN FOLIE !



897 participants

### Novembre-Décembre 2020



### Fiches PEF



À destination de tous les jeunes licenciés



### Décembre 2020



### Fun Clip Challenge !



15 participants



### Janvier 2021



### Jeu concours CTR !



288 participants

### Janvier-Mars 2021



### Concours kahoot



890 participants



**Avril 2021**



**Jeu concours Coupe de France**



215 participants

**Mai 2021**



**Les bénévoles d'or**



22 participants

**Avril-Mai 2021**



**Concours de dessin EDF**



25 participants



**Mai 2021**



**Jeu concours Groupama**



270 participants

**Mai 2021**



**Jeu concours Orange**



8 Clubs participants



## Total des récompenses

- **800 ballons**
- **3 jeux de maillots enfants**
- **17 jeux de maillots adultes**
- **Dotations Nike : parkas, survêtements, kway**
- **Buts modulables**
- **Baby-foot personnalisable**

**35 000€**

### Mot d'Antonio TEIXEIRA :

Nous nous devons d'être actif et de garder le lien avec nos licenciés et nos Partenaires, des Partenaires qui ne nous ont pas abandonnés dans la situation présente et nous nous devons de valoriser leur image.

Je pense que ce qui a été mis en place en faisant des publications, en lien avec la technique, c'était de garder le lien par les réseaux parce que c'est là aujourd'hui où les enfants et les adolescents passent une partie de leur temps.

Le but était de mettre en place une série de jeux, ce qui vous a permis d'être valorisé en équipements, en ballons, et aussi valoriser l'image de nos partenaires et c'est cela qui était important. Je remercie tous ceux qui ont participé, cela permet de justifier 35 000€ de dotations distribués aux clubs. Les enfants ont joué pour vous, je pense que c'était important de garder le contact avec eux.

Les « bénévoles d'or », je remercie tous les clubs qui nous ont fait parvenir des candidatures de leurs bénévoles car ils méritent d'être mis en lumière, ils sont à la buvette, tracent le terrain, etc.. et c'est un trésor énorme de compter sur eux.

Nous continuerons à communiquer par les réseaux sociaux et à mettre en place de nouvelles actions ou jeux comme des fiches sur le Programme Educatif Fédéral pour éduquer nos enfants. Le PEF mis en place par l'équipe technique a connu un vrai succès de participation.

Merci beaucoup pour le travail qui a été réalisé et comme je disais tout à l'heure on a continué à travailler même s'il n'y avait pas de compétitions et vous verrez encore tout le travail qui a été réalisé par les salariés de la Ligue et aussi ceux des districts, pour vous accompagner et créer de nouvelles applications.

Merci beaucoup pour votre participation et merci aux salariés qui ont oeuvré à cette mise en place.





## Fun Clip Challenge



**1<sup>er</sup> : ACS Buzançais : 1882 likes**

20 ballons T5 + 15 ballons T4 + sac de dotations



**2<sup>nd</sup> : CST Veigné : 1849 likes**

15 ballons T5 + 10 ballons T4 + babyfoot personnalisable



**3<sup>ème</sup> : ES Loges et Forêt : 422 likes**

15 ballons T5 + 10 ballons T4



**4<sup>ème</sup> : Dammarie Foot BoisGueslin 221 likes**

15 ballons T5



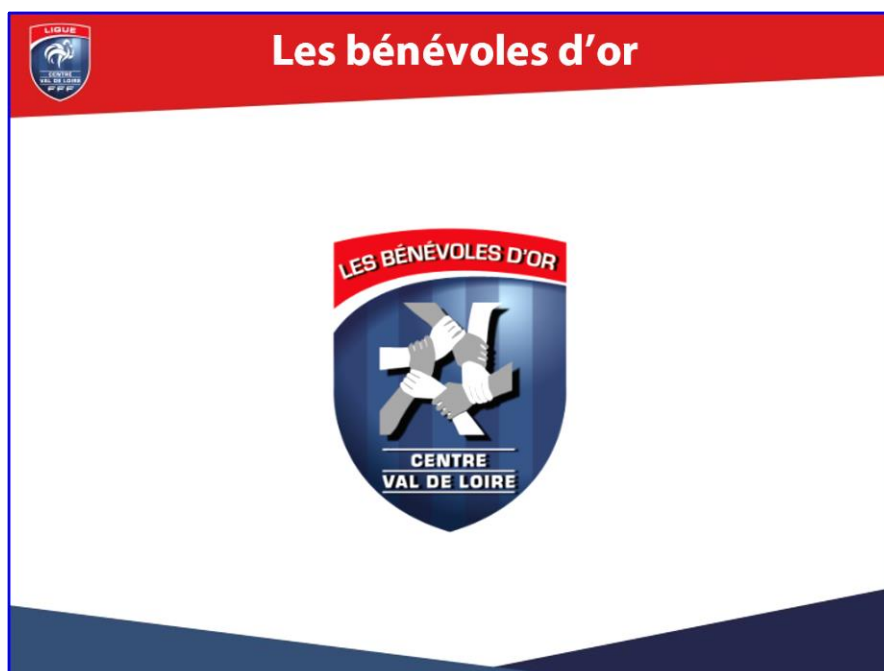
**5<sup>ème</sup> : US Henrichement Menetou Salon 214 likes**

15 ballons T5



## DRAFT EFOOT Orange





**MARIE — CLAUDE JOLIVET** 73 ANS

**US HENRICHEMONT / MENETOU — SALON (18)**

Dirigeante, conseillère

Présente  
Passionnée  
Bénévole parfaite



**MERCI!**

**ALAIN RENAUDOT** 63 ANS

**AS SAINT AMANDOISE (18)**

Dirigeant du club, secrétaire adjoint et référent arbitre  
(Responsable gestion des FML, dirigeant accompagnateur U17 et équipe 4 séniors)

Disponible  
Dévoué  
Passionné



**MERCI!**

**SANDRINE FOUCARD** 51 ANS

**CJF FOOTBALL FLEURY - LES — AUBRAIS (45)**

Trésorière  
(Gère l'organisation des tournois et le suivi des formations des éducateurs)

À l'écoute des autres  
Toujours disponible  
Très grande méticulosité



**MERCI!**

**NATHALIE FONTAINE GRUGEARD** 53 ANS

**BOURGES FOOT (18)**

Trésorière


Très tolérante  
Grande qualité d'écoute  
Grande rigueur dans ses missions



**MERCI!**




**JOËL DODY**  
69 ANS



**LA BERRICHONNE DE CHÂTEAURoux (36)**

**Secrétaire**  
(Responsabilité et gestion des différentes FMI)

**Fidèle**  
**Positif**  
Toujours de bonne humeur



**MERCI!**

**FRANÇOISE GERÉZ**  
70 ANS



**TOURS FC (37)**

**Référente accueil des licenciés de l'école de football**

**Souriante**  
**Bienveillante**  
Passionnée de football



**MERCI!**

**JEAN - PIERRE DOUCET**  
73 ANS



**FCM INGRÉ (45)**

**Correspondant sportif**  
(Organisation sportive des rencontres, aide aux licences, gestion de Foot Clubs...)

**Bon relationnel**  
**Organisation rigoureuse**  
Bon correspondant sportif



**MERCI!**

**MARYLÈNE RICHAUME**  
68 ANS



**JARGEAU SAINT DENIS (45)**

**Dirigeante**

**Jovialité**  
**Convivialité**  
Sens du service



**MERCI!**

**ALAIN LEFEBVRE**  
73 ANS



**US PORTUGAISE DE JOUÉ (37)**

**Secrétaire**  
(Gère les inscriptions, fait le relai avec le District et aide à la buvette)

**Disponible**  
**Toujours souriant**  
Pièce maitresse du club



**MERCI!**

**CATHERINE DESSAY**  
55 ANS



**AS CHOUZY - ONZAIN (41)**

**Trésorière**

**Compétente**  
**Efficace**  
Discrète



**MERCI!**

Jérôme GARCIA, Juriste de la Ligue, reprend la parole pour présenter les modifications des statuts de la Ligue.

#### **Article 12.4 : Attributions**

→ Répartir les compétences entre l'Assemblée Générale et le Comité de Direction en matière de modification des textes. Le Comité de Direction a compétence pour modifier :

- Les règlements des Compétitions Régionales à l'exception des dispositions relatives aux nombres de clubs, aux accessions et aux rétrogradations,
- Le règlement de la Commission Régionale de Contrôle des Clubs,
- Le règlement du Challenge de la Féminisation,
- Le règlement du Challenge de la Sportivité,
- Le règlement du Challenge du Meilleur Buteur de National 3,
- Les règlements intérieurs des Pôle « Espoirs » Masculin et Féminin.

#### **Modification de l'article 12.4 – Attributions des Statuts de la Ligue, VOTE :**

**POUR : 78,14% (2013 voix)**

**CONTRE : 21,86% (563 voix)**

#### **Article 12.5.1 : Convocation**

→ Intégrer dans les statuts la possibilité d'organiser une Assemblée Générale dématérialisée.

- Option 1 : Pouvoir interdit AG dématérialisée
- Option 2 : Pouvoir limité à 1 (son club + 1)

#### **Modification de l'article 12.5.1 - Convocation des Statuts de la Ligue, VOTE :**

**OPTION 1 : 63,61% (1619 voix)**

**OPTION 2 : 36,39% (926 voix)**

#### **Article 12.5.6 : Election du délégué des clubs participant aux championnats nationaux seniors libres masculin et féminin**

→ Clarifier la procédure d'élection des délégués représentant les clubs nationaux aux Assemblées Fédérales.

→ Modifier la date limite pour faire acte de candidature pour cette élection afin de se conformer aux obligations en matière de candidatures pour les élections par l'Assemblée Générale.

#### **Modification de l'article 12.5.6 - Election du délégué des clubs participant aux championnats nationaux seniors libres masculin et féminin des Statuts de la Ligue, VOTE :**

**POUR : 96,31% (2450 voix)**

**CONTRE : 3,69 (94 voix)**

#### **Article 14.1 : Composition**

→ Mettre en conformité la composition du Bureau du Comité de Direction avec les dispositions de l'article 7.1 des Statuts de la F.F.F. relatif à la composition de la délégation représentant la Ligue aux Assemblées Fédérales qui prévoient que les suppléants du Président de Ligue et du Président Délégué doivent être membres du Bureau.

→ Ajout 2 autres membres, désignés parmi les membres élus du Comité de Direction non-membres de droit

#### **Modification de l'article 14.1 – Composition des Statuts de la Ligue, VOTE :**

**POUR : 94,51% (2391 voix)**

**CONTRE : 5,49% (139 voix)**

## CLÔTURE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

### MODIFICATIONS DE TEXTES RÉGLEMENTAIRES RÉGIONAUX

Compte tenu du nombre de modifications à voter, et afin de ne pas contraindre les délégués de l'Assemblée à voter ces modifications article par article, il est proposé de regrouper les votes par règlement, sauf demande contraire, sur une ou plusieurs propositions, des membres de l'Assemblée.

Aucun membre de l'Assemblée n'ayant demandé un vote spécifique, il est procédé au vote des propositions de modifications, règlement par règlement.

#### Présentation modifications de textes du Règlement Intérieur de la Ligue

##### **Article 2 - Modifications des textes fédéraux et régionaux :**

→ Clarifier les conditions de modification des textes régionaux. Permettre aux Comités de Direction des District et aux commissions régionales de proposer des modifications. Simplifier les modalités de dépôt des propositions de modifications de la part des clubs.

##### **Article 15 – Lieu de réunion :**

→ Offrir aux commissions la possibilité de se réunir, lorsque l'urgence l'exige, par voie électronique

##### **Article 16 – Sanctions et Délibérations :**

→ Préciser que toute délibération d'une Commission Régionale nécessite la présence d'au moins 3 membres de la commission concernée

##### **Titre 4 – Section 3 – Les Commissions Régionales d'Appel :**

→ Modification des articles 19 à 21 et création de nouveaux articles 22 à 28

- Formaliser et préciser quelles sont les attributions des principales Commissions Régionales

##### **Modifications du Règlement intérieur de la Ligue, VOTE :**

**POUR : 95,66% (2404 voix)**

**CONTRE : 4,34% (109 voix)**

#### Présentation modifications de textes des Règlements Généraux de la Ligue et Districts

##### **Article 5 – Engagements :**

→ Donner une définition précise à la notion d'engagements

##### **Article 6 – Classements :**

→ Fixer des principes généraux de détermination des classements ainsi que des règles de départages communs à toutes les compétitions régionales et départementales.

##### **Article 7 – Calendriers :**

→ Vœu La Berrichonne de Châteauroux : Modifier le texte afin que d'éviter que des matchs en retard soient disputés après la dernière journée de championnat

##### **Article 9 – Horaires :**

→ Avancer l'horaire de début des rencontres de Coupes « Senior » disputées sur des terrains ne disposant pas d'un éclairage classé en période hivernale afin de tenir compte de l'éventualité de devoir disputer une prolongation et se prémunir des difficultés de visibilité pouvant survenir.

#### **Article 16 – Ententes et Groupements :**

→ Intégrer les modifications adoptées par l'Assemblée Fédérale s'agissant des ententes et groupements. Préciser également le nombre de licenciés que chaque club constituant une entente doit posséder afin de satisfaire à ses obligations en termes d'équipes de jeunes.

#### **Article 17 – Accessions et Descentes :**

→ Clarifier et uniformiser les conditions d'accessions et descentes dans les compétitions régionales et départementales.

→ Fixer, pour la Ligue et l'ensemble des districts, les critères permettant, au besoin, de départager des équipes classées au même rang dans des poules différentes.

→ Intégrer aux règlements généraux de la Ligue et de ses Districts la disposition du règlement des compétitions régionales Seniors Masculins fixant les obligations en termes d'équipe de jeunes devant être respectées par les équipes de Départemental 1 susceptibles d'accéder sportivement en Régional 3.

#### **Article 19 – Participation aux matchs :**

→ Clarifier le tableau explicatif concernant les « équipiers supérieurs » pour les jeunes joueurs.

#### **Article 22 – Participation aux matchs :**

→ Clarifier les conditions de participation aux compétitions pour les joueurs U19 signant une licence après le 31 janvier.

#### **Article 28 – Les Licences :**

→ Mettre à jour le texte en supprimant ou modifiant les dispositions faisant référence à la présentation des licences « papier ».

→ Supprimer également les dispositions ne constituant qu'une répétition des Règlements Généraux de la F.F.F. ou renvoyant à ceux-ci.

#### **Article 34 – Le Délégué :**

→ Intégrer aux Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts les dispositions relatives au délégué figurant dans le règlement des compétitions régionales de jeunes.

#### **Article 39 – Statuts de l'Arbitrage :**

→ Supprimer l'article 39 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts qui prévoit des dispositions plus favorables que le Statut de l'Arbitrage en matière de « mutations supplémentaires », ce que le texte national ne permet pas.

#### **Structure du texte :**

→ Alléger la structure du texte en supprimant les dispositions ne consistant qu'en une répétition des Règlements Généraux de la FFF ou renvoyant à ceux-ci.

→ La numérotation des différents articles sera redéfinie en conséquence.

#### **Modifications des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts, VOTE :**

**POUR : 87,33% (2248 voix)**

**CONTRE : 12,67% (326 voix)**

## Présentation modifications de textes des règlements des championnats Senior Masculin Ligue

### **Article 3 – Classements :**

- Supprimer des critères de détermination des classements puisqu'il est proposé de les intégrer aux Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts,
- Intégrer un simple renvoi vers ces règlements généraux.

### **Article 7 – Obligations – Equipes de jeunes :**

- Clarifier la rédaction du texte,
- Supprimer les dispositions faisant référence aux obligations des clubs de Départemental 1 susceptible d'accéder en R3, celles-ci étant intégrées aux Règlements Généraux de la Ligue et de ses districts,
- Fixer un calendrier de vérification du respect des obligations par les clubs,
- Prévoir pour les clubs régionaux, dans un souci de cohérence générale avec les règlements fédéraux, des sanctions identiques à celles applicables aux clubs participant aux championnats Nationaux.

### **Article 22 – Accessions et Descentes :**

- Modifier la rédaction du texte pour plus de clarté et mettre à jour les renvois vers les numéros d'articles pour tenir compte des renumérotations déjà adoptées.

### **Modifications du Règlement des Championnats « Senior Masculin » de Ligue, VOTE :**

**POUR : 92,23% (2397 voix)**

**CONTRE : 7,77% (202 voix)**

## Présentation modifications de textes des règlements des championnats Jeunes Ligue

### **Règlement des Championnats Jeunes de Ligue :**

- Mettre à jour les règlements spécifiques aux championnats afin de tenir compte de la proposition d'organisation des compétitions de jeunes pour la saison 2021/2022, validée par le Comité de Direction de la Ligue

### **Modifications du Règlement des Championnats « Jeunes » de Ligue, VOTE :**

**POUR : 99,34% (2425 voix)**

**CONTRE : 0,66% (16 voix)**

## Présentation modifications de textes des règlements des championnats Féminins Ligue

### **Article 6 du règlement des Championnats Féminins de Ligue :**

Vœu de La Berrichonne de Châteauroux : Garantir la pérennité des clubs accédant R2F Elite et des clubs R1F.

### **Modifications du Règlement des Championnats Féminins de Ligue, VOTE :**

**POUR : 50,43% (1289 voix)**

**CONTRE : 49,57% (1267 voix)**

## PROPOSITION D'INTÉGRATION D'UN DISPOSITIF DE « POINTS BONUS FAIR-PLAY »

Patrick BASTGEN, membre du Comité de Direction et Jérôme GARCIA, juriste, présentent la proposition de points « Bonus » en championnat.

Afin de valoriser les équipes qui ont un comportement Fair-Play durant la saison sportive, des points « Bonus » seront rajoutés au classement final du championnat concerné, suivant le barème ci-dessous.

Ce « Bonus » ne s'applique qu'aux compétitions Régionales (Masculin et Féminin) R1, R2, R3, U18R1, U18R2, U16R1, U16R2, U15R1, U15R2, U14R1, U14R2 et Futsal

Suite à la parution au classement final du Fair-Play en fin de saison sur le site de la Ligue, les points suivants sont attribués à l'équipe concernée au classement général final du championnat, suivant le barème du Fair-Play applicable en Ligue Centre-Val de Loire.

Débit des points au Fair-Play accumulés durant la saison 2021 - 2022	Ajout de points au classement final de l'équipe en championnat
0 à 20 points	+ 3 points
21 à 40 points	+ 2 points
41 à 50 points	+ 1 point
51 et plus	0 point

### Interventions :

#### **M. Dominique AMICO (Président U.S.M. SARAN) :**

Est-ce que ce texte est voté avec l'ensemble ou à part ?

Jérôme GARCIA confirme que ce texte est voté à part.

#### **M. Jean-Luc DESSAY (membre de la CRA) :** Comment les points sont attribués ?

Patrick BASTGEN : Les points sont attribués en fonction du barème du Fair-Play sur l'année, en prenant en compte les cartons jaunes et rouges.

Jérôme GARCIA complète : La mention 0 à 20 points etc..., c'est le nombre de point obtenu par le club au classement du Fair-Play.

Antonio TEIXEIRA rajoute : C'est le challenge de la sportivité, cela existe toujours car en cas d'égalité en championnat, cela départage pour les montées/descentes. Aujourd'hui ce qu'on veut c'est lutter contre les incivilités, ça fait si longtemps qu'on en parle, et à un moment il faut qu'on passe le pallier. Est-ce qu'on veut ou pas récompenser les clubs qui aujourd'hui se battent contre les incivilités et qui évitent de prendre certains joueurs qui naviguent d'un club à l'autre et qui vous coutent de l'argent ? Cela va peut-être impliquer les clubs et se dirent « je ne le prends pas parce qu'il va me pourrir la saison ». C'est pour cela qu'on vous propose aujourd'hui ce bonus. Je pense que c'est un pas important aussi pour nos arbitres, car on est en manque !!!, aujourd'hui on court après, donc ça va un peu les rassurer qu'il y ait quelque chose qui se mette en place par rapport à ce qu'ils subissent.

Patrick BASTGEN précise que cela ne concerne pas le National 3.

**M. Grégory D'HAUTCOURT (Président U.S. HENRICHEMENT MENETOU SALON) :** Est-ce que cette évaluation est plutôt faite sur l'attitude générale de l'équipe sur l'ensemble du match ? Parce que si c'est évaluer en fonction des cartons, cela va pénaliser les petites équipes qui vont être plus à même à prendre des cartons jaunes parce qu'ils sont plus défensifs. Et les cartons rouges pris dans le jeu, la faute du dernier défenseur ou ce genre de chose, pour moi ça ne représente pas une incivilité, c'est dans le jeu. On peut avoir une équipe qui est très correcte mais qui a pris malheureusement des cartons dans le jeu.

**Patrick BASTGEN :** Cette proposition a été faite par le groupe de travail « Lutte contre les incivilités » mais aurait pu être faite par la Commission Sportive et Calendriers, c'est juste l'appellation, ça n'a rien à voir avec des incivilités. On a fait cette étude sur 3 années de championnat, hormis la saison précédente.

**M. Grégory D'HAUTCOURT (Président U.S. HENRICHEMENT MENETOU SALON) :** Ça va pénaliser les petits clubs.

**Patrick BASTGEN :** Non, ça ne pénalisera pas les petits clubs.

**Question ? d'un représentant de club :** Est-ce que vous n'avez pas peur que cela ne mette pas la pression à un arbitre dans les derniers matchs, s'il sait que cela peut départager les 2 équipes ?

**Patrick BASTGEN :** Le classement du Fair-Play est visible par tout le monde, il n'est pas visible que par l'arbitre. Franchement je ne pense qu'un arbitre s'amuse à regarder cela.

**?...Le représentant de club :** Mais les clubs le sauront.

**Patrick BASTGEN :** Les clubs le savent déjà.

**Antonio TEIXEIRA :** Il y a des mises à jour du classement du Fair-Play qui se font régulièrement sur le site. Vous les clubs ça vous concernent, mais je ne pense pas que les arbitres vont aller regarder pour avantager tel ou tel club. Je ne sais pas si vous avez remarqué que nous allons aussi mettre en place une expérimentation du carton blanc dès la saison prochaine sur les U18 au niveau régional. Cette expérimentation nous permettra d'analyser en fin de saison les bienfaits ou non de cette application.

Ce carton blanc sera peut-être un jour généralisé si vous le voulez, et cela va permettre d'éviter certains cartons jaunes.

**Intégration d'un dispositif de « POINTS BONUS FAIR-PLAY », VOTE :**

**POUR : 45,84% (1118 voix)**

**CONTRE : 54,16% (1321 voix)**

## INTERVENTION DE LA DIRECTION TECHNIQUE RÉGIONALE

**Jérôme MONOT** débute la présentation avec une pensée à Fabrice DUBOIS, ancien Directeur du Pôle Espoirs de Châteauroux qui à la suite d'un accident vasculaire cérébral ne peut plus exercer ses fonctions.

Applaudissement pour lui.

Félicite Guillaume PAILLISSON pour son intégration dans le staff de l'équipe de France U17 et Emilie DOS SANTOS qui intègre le staff de l'Equipe de France U19 Féminine. Une fierté d'avoir des collègues qui vont contribuer au niveau national dans le développement des sélections.

**Michel REBRIOUX**, responsable élu IR2F, prend la parole pour présenter la nouvelle organisation de l'IR2F (Institut Régional de Formation du Football). 2 nouveaux ajouts : l'emploi et la structuration.

Nos principales missions c'est de former, professionnaliser mais aussi structurer pour aider le travail au sein des clubs, clubs nationaux mais surtout clubs départementaux et régionaux.

Présentation de Maxime MALDENT, recruté en tant responsable Administratif et Financier IR2F mais aussi pour la formation des dirigeants.

Pour terminer, la saison prochaine va être axée sur la formation des arbitres.



**Nicolas CHAUVEAU**, Conseiller Technique Régional en charge de la formation, présente l'évolution de l'Institut.

Devenu en 2014, Centre Interrégional de Formation avec la Ligue du Centre-Ouest.

En 2016, à la suite de la réforme territoriale, la Ligue du Centre-Ouest a été rattachée à la Nouvelle Aquitaine, avec pour conséquence pour notre Ligue de nous placer juste devant la Ligue de Corse en termes de licenciés. En 2017, autonome et indépendant sur notre territoire en devenant Institut Régional de Formation, avec pour objectif la formation des Educateurs, le Parcours de Formation Fédéral des Dirigeants, et la Formation Initiale des Arbitres.

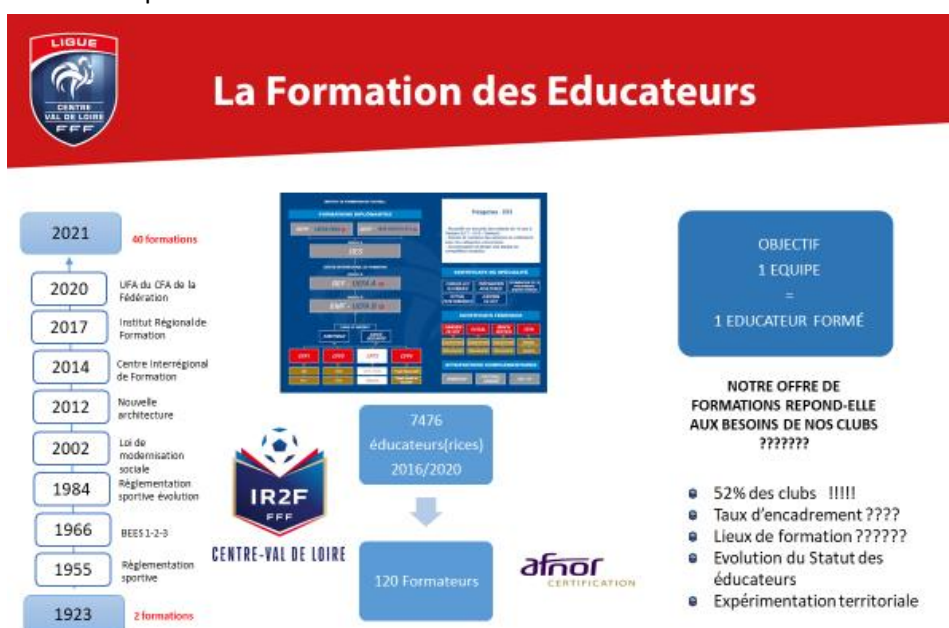
En 2019, une étape supplémentaire avec la loi de libéralisation des centres de formation des apprentis qui a permis à la fédération de se positionner en tant que centre de formation d'apprentis des métiers du football. Ce qui fait que la Ligue Centre-Val de Loire, qui fonctionnait avec FORMASAT pour gérer les apprentis, est devenue autonome sur le cursus fédéral. On dépend de la fédération mais nous sommes devenus unité de formation du CFA de la Fédération Française de Football.

Juste pour exemple, sur la saison 2018-2019, sur l'ensemble de nos formations, nous ne gérons que 6 apprentis sur le BMF/BEF, et sur la saison 2019-2020, 14 apprentis.

Pour la saison actuelle 2020-2021, on a géré 68 apprentis et sur les 2 jours qui viennent de s'écouler, on a eu la candidature d'une centaine d'apprentis pour pouvoir rentrer en formation chez nous. Mais on va devoir faire des choix car on ne va pas pouvoir accueillir tous les postulants par manque de ressources. Je laisse Antonio vous expliquer pourquoi.

**Antonio TEIXEIRA :** Il faut être réaliste, on ne peut pas prendre pour prendre. On prend parce qu'on a les moyens de pouvoir s'en occuper et les amener à la réussite. Aujourd'hui dans notre Ligue, on avait 25 apprentis, l'an prochain on en prend 50, le double. Donc cela veut dire que derrière, il faut mettre des ressources supplémentaires. Donc on ne peut pas en prendre 75, on n'a pas les moyens. Et comme je disais ne pas prendre pour prendre, il faut prendre des apprentis qui ont envie de progresser et de réussir, et ne pas prendre une personne qui est juste là parce qu'on lui a dit d'y aller. La décision est claire, on prendra plus que si on a la possibilité de le faire.

**Nicolas CHAUVEAU :** Au-delà d'une formation d'éducateur, on forme pour un métier. Le métier d'être salarié d'un club. Il y a presque 100 ans !!!!!, il n'y avait que 2 formations sur le territoire national, aujourd'hui il y a un dispositif, une architecture d'une quarantaine de formations. Ce qui nous permet de former 7476 éducateurs sur 4 années. Ce qui fait grosso modo 2000 inscriptions par an, toutes formations/diplômes confondus. On a pu maintenir la continuité des formations pendant cette crise sanitaire, puisque nous sommes organisme de formation, les décrets parus pour les CFA, nous ont permis de maintenir nos formations en présentiel alors que d'autres fermaient leurs commerces et autres activités. Nous, on a eu la chance de maintenir notre activité, de permettre aux éducateurs des clubs de venir se former et obtenir leur diplôme. C'était une vraie chance pour nous.





**Michel REBRIQUX** présente le nouvel organigramme de l'IR2F :



**Jérôme MONOT** intervient pour présenter la réforme des obligations des clubs en matière d'encadrement des équipes :

## LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE **Commission Régionale du Statut des éducateurs**

**Afin de répondre au statut Fédéral et Régional, vous trouverez ci-après quelques points importants pour vos dirigeant(e)s, éducateurs/éducatrices et entraîneurs :**

### Organigramme Technique de club (Obligatoire)

L'organigramme technique du club est à remplir obligatoirement sur **Footclubs** pour le **30 août pour les Seniors et Jeunes (niveau Ligue et D1) et le 30 septembre pour les Seniors et jeunes (autres niveau)** de la saison en cours.

Cette démarche est essentielle et doit être effectuée avec soin afin de répondre aux obligations de la FMI et au contrôle de l'honorabilité de vos responsables d'équipes.

Cet organigramme à jour, permettra également d'optimiser l'accompagnement de votre club dans le cadre des commissions régionales et départementales de suivi des clubs.

### Attestation d'honorabilité (Obligatoire)

Tous les éducateurs / entraîneurs qui exercent à **titre bénévole** doivent fournir chaque année l'Attestation d'honorabilité. Afin de pouvoir exercer son activité, l'entraîneur doit avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.212-9 du Code du Sport dans le cadre de l'exercice à titre bénévole de la fonction d'éducateur sous l'une des licences fédérales (Technique, Educateur Fédéral ou Animateur Fédéral).



## Commission Régionale du Statut des éducateurs

### Licence Technique

Bordereau type de demande de licence (Technique Nationale / Technique Régionale) ;

Copie du ou des diplômes pour la 1<sup>ère</sup> licence ;

Copie de la carte d'identité ;

Copie de la carte professionnelle obligatoire en cours de validité délivrée par la DDJS

Photographie conforme à l'article 2bis de l'annexe 1 des règlements généraux.

Rappel : la visite médicale est obligatoire pour les entraîneurs

### Rappel concernant le type de licence éducateur :

Identifier la formation des dirigeants / éducateurs afin de prendre la licence adaptée.

Licence	Diplômes
Technique Nationale	BEPF / BEFF / DES / BEES2
Technique Régionale	BEF / BEES1 / BMF
Educateur / Educatrice Fédéral	CFF1 / CFF2 / CFF3 / Certificat de GDB / Certificat Futsal / Certificat Beach / Certificat Préparateur athlétique
Animateur / Animatrice	Modules de formation



## Commission Régionale du Statut des éducateurs

### Demande de dérogation :

Les équipes qui accèdent à un niveau supérieur cette saison peuvent télécharger la demande de dérogation si besoin. Les dérogations doivent être demandées 15 jours avant le 1<sup>er</sup> match officiel.

### Formation Professionnelle Continue :

Pour rappel, les entraîneurs titulaires du BEF, BMF, BEES1 doivent effectuer leur formation de 2 jours tous les 3 ans sous peine d'être en infraction. Il leur appartiendra de s'inscrire eux-mêmes à ces journées de formation continue.

### Ajustement du Statut Régional des éducateurs Jeunes/Féminines/Futsal :

Voir tableau ci-après\*

Saison 2021 / 2022 : saison d'accompagnement des clubs

Tout éducateur en formation (modulaire ou Titre à Finalité Professionnel) couvrira l'équipe encadrée dans la mesure ou il est engagé (courrier d'engagement à l'appui) dans la formation souhaitée.



## Projet Commission Régionale du Statut des éducateurs

Jeunes	saison 2020/2021	saison 2021/2022	Saison 2022/2023
Critérium U13 R1	Licence Educateur Fédéral	BMF	BMF + Diagnostic
U14 R1	Licence Educateur Fédéral	BMF	BMF + Diagnostic
U15 R1	Licence Educateur Fédéral	BMF	BMF + Diagnostic
U16 R1	Licence Educateur Fédéral	BMF	BMF + Diagnostic
U18 R1	Licence Educateur Fédéral	BMF	BMF + Diagnostic
U17/U19 Nationaux (hors clubs pro)	BEF (DES clubs pros)	BEF (DES clubs pros)	BEF (DES clubs pros)
Critérium U12	Licence Educateur Fédéral	CFF 2	CFF2 + Diagnostic
Critérium U13 R2	Licence Educateur Fédéral	CFF 2	CFF2 + Diagnostic
U14 R2	Licence Educateur Fédéral	CFF 2	CFF2 + Diagnostic
U15 R2	Licence Educateur Fédéral	CFF 2	CFF2 + Diagnostic
U16 R2	Licence Educateur Fédéral	CFF 3	CFF3 + Diagnostic
U18 R2	Licence Educateur Fédéral	CFF 3	CFF3 + Diagnostic



## Projet Commission Régionale du Statut des éducateurs

Féminines	saison 2020/2021	saison 2021/2022	Saison 2022/2023
U15 R1F	Architecture non déterminée	CFF 2	CFF 2 + Diagnostic
U18 R2F	Architecture non déterminée	CFF 3	CFF 3 + Diagnostic
U18 R1F	Architecture non déterminée	CFF 3	CFF 3 + Diagnostic
Challenge national U19F	BEF	BEF	BEF
Senior R2F	Architecture non déterminée	CFF 3	CFF 3 + Diagnostic
Senior R1F	AS / CFF 3	BMF	BMF + Diagnostic
Seniors féminines national D2	BEF	BEF	BEF
Seniors féminines national D1	DES	DES	DES
<b>Futsal</b>			
Senior R1 Futsal	Architecture non déterminée	Certificat Futsal Base	Certificat Futsal Base
Futsal national D2	Certificat Futsal Performance (CFP)	CFP	CFP
Futsal national D1	Certificat Futsal Performance (CFP)	CFP	CFP

**Réforme des obligations des clubs en matière d'encadrement des équipes, VOTE :**

**POUR : 78,69% (1832 voix)**

**CONTRE : 21,31% (496 voix)**

Clément GRIGNON, présente la partie emploi :



**Accompagnement sur l'apprentissage BMF/BEF**

55 apprentis en BMF  
9 apprentis en BEF

**Accompagnement dans la création des emplois (CDI à temps plein)**

• **Cap'Asso :**

- 17 projets de création ( 586 000 euros sur 3 ans)
- 9 projets de renouvellement ( 154 000 euros sur 3 ans)

• **ANS :**

- 6 clubs ont eu l'aide ( 24 000 sur 2 ans/Club)

• **FAFA :**

- 7 clubs ont eu une aide pour la première année (46 500 euros/club)

• **Service Civique :**

- 191 volontaires sous notre agrément

Maxime MALDENT, présente la formation des dirigeants, les guides des formations et de l'emploi qui ont été créés au cours de l'année ainsi que la plateforme « Service clubs » mise en ligne pour l'accompagnement aux clubs. Remerciement aux personnels des Districts et la Ligue pour la mise en place de ces outils.



**Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants (PFFD)**

178 Dirigeants en Formation PFFD

20 Formations

➤ *100% visio lors de la saison 2020/2021*

• **58 clubs**

• **111 dirigeants**

• **67 dirigeants ont fait au moins 2 sessions durant la saison**



# Dirigeants

## • Guides des Formations et de l'Emploi

- Interactivité
- Simplicité d'utilisation
- Mises à jour fréquentes

## • Service Clubs

- Conseils aux clubs
- Soutien aux dirigeants



Lien vers le site « Service clubs » : <https://service-clubs.foot-centre.fr/>

Lien vers le guide des Formations : <https://bit.ly/2UQv63l>

Lien vers le guide d'aide à l'Emploi : <https://bit.ly/3Ad2qI2>

Pour terminer, **Françoise TARTARIN** présente le « Printemps du Football » et les MOOC ((Massiv Open Online Courses) formation en ligne ouverte à tous) :



# Le Printemps du Football

## LA PHILOSOPHIE



## LES ENJEUX

- Permettre une reprise d'activité adaptée
- Recréer du lien social entre tous vos licenciés
- Fidéliser vos licenciés
- Accueillir de nouveaux licenciés
- Intégrer les parents dans la vie du club





## Outil « Parents à vous de jouer »

- Outil dédié aux parents et aux familles
- Ce MOOC (Massiv Open Online Courses) formation en ligne ouverte à tous met en scène l'école de foot, ses vertus, ses enseignements et ses actions



Lien vers le Printemps du Football : <https://bit.ly/36IXjS5>

Lien vers les MOOC : <https://bit.ly/3jMEQGh>

### INTERVENTION DES PERSONNALITÉS

#### **Philippe LE YONDRE, Trésorier de la Ligue du Football Amateur**

« Bonjour à toutes et tous,

Un réel Plaisir d'être à vos côtés ce matin. Après des mois d'inactivité partielle c'est le signe d'un retour au jeu, au plaisir, à la convivialité qui doivent rester notre ligne directrice.

Mais avant de dire quelques mots sur cette période et la reprise je voulais vous féliciter Président vous et vos équipes car j'ai pu constater ce matin que vous n'êtes pas dans cette période, restés les bras croisés.

Vous avez profité de cette période pour préparer l'avenir.

La plateforme Service club présentée ce matin en est le plus bel exemple.

L'appui, l'aide aux clubs sont en effet et encore plus demain qu'aujourd'hui une des missions principales des Ligues et des Districts.

Vous avez aussi dans un passé récent été le premier à expérimenter, ce qui sera demain une nécessité pour tous : la vérification de l'honorabilité des dirigeants, éducateurs... : Être certains que toutes les personnes qui entourent nos jeunes licenciés présentent toutes les garanties pour l'encadrement des jeunes et ainsi rassurer les parents qui nous les confient.

Ma présence ce matin au titre de la LFA, était en effet un engagement de campagne : aller à la rencontre des acteurs du football, les ligues, les districts, les clubs.

A votre rencontre bien sûr pour répondre au besoin à vos interrogations mais aussi et surtout pour entendre, écouter vos attentes, vos avis afin de faire évoluer au besoin notre projet.

La priorité de notre mandat : rejouer.

En effet, aujourd'hui nous devons unir nos forces, nos idées, pour travailler et aider à une reprise que nous souhaitons tous la plus normale possible sans contrainte. Il nous faut remobiliser tous les acteurs, joueurs bien sûrs mais aussi éducateurs, arbitres et bénévoles.

Certains ont pris des habitudes de vie différentes. Un groupe de travail a été mis en place pour rassembler les idées, les bonnes pratiques sur l'ensemble du territoire. Vous pourrez y trouver des pistes d'actions à mener.

### **1- Accompagnement des clubs**

Nous savons tous que le nerf de la guerre ce sont les finances. Le budget du foot amateur a été préservé avec 37% du budget de la FFF soit près de 90M€.

Même dans cette période difficile, avec bien sûr les conséquences de la crise sanitaire mais aussi les conséquences du contrat MEDIAPRO, la FFF vous accompagnera :

- Après le fond de solidarité 10€ par licencié mis en place par la FFF, les Ligues et Districts qui représentent tout de même 20M€, cette saison la FFF met en place un aide de 15€ (Bons d'achat pour les clubs ayant des jeunes licenciés et une dotation en matériel pour les autres clubs).
- La FFF avec ses centres de gestion que sont les Ligues et Districts vous accompagneront aussi dans la mise en œuvre du PASS-SPORT. Nous ne connaissons pas à ce jour Les modalités de fonctionnement mais celui-ci concernera les jeunes de 6 à 18 ans pour les familles bénéficiant de ARS.
- Maintien des aides et subventions !
  - Aides vers les Ligues et Districts 33M€
    - Pôle espoirs
    - Emploi
    - Contrats d'objectifs
    - Informatique
    - Fonctionnement
  - Aide vers les clubs : 51M€
    - FAFA : 16M€
    - Dotations équipements : 5M€
    - Aides compétitions nationales : 30M€
  - Opérations LFA : 5M€

Et pour finir au cours de cette mandature nous devons mettre en œuvre le programme fédéral et notamment l'ouverture vers les nouvelles pratiques mais je ne m'étendrai pas plus longuement puisque ceci vous a déjà été présenté lors de cette AG.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne intersaison je sais pas facile au sein de vos clubs : il va falloir remobiliser l'ensemble de vos licenciés mais soyez certain de notre engagement à vos côtés, de notre soutien mais aussi de notre reconnaissance pour tout le travail au sein de vos clubs car plus que nos programmes et discours qui peuvent uniquement tracer une ligne directrice ce sont vos actions au sein des clubs qui permettront de relancer notre passion et surtout redonner le plaisir et l'envie à nos jeunes licenciés de revenir.

Merci de votre écoute... »

## **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question diverse n'est parvenue à la Ligue avant l'Assemblée Générale de Ligue.

### **Interventions :**

#### **M. Michaël CHARRON, Président du F.C. Diors :**

On n'a pas eu le temps de débattre tout à l'heure, quand vous êtes passés sur la Licence Volontaire. Il y a quelques Assemblées, on demandait une licence Dirigeant gratuite et aujourd'hui on nous crée une licence Volontaire. Des volontaires qui bossent dans les clubs et aujourd'hui ils vont devoir payer aussi. Je sais que la

Ligue reverse pour la première licence 7,95€ donc on a 10€ à notre charge. Par contre on demande la licence Dirigeant gratuite, et d'un seul coup on nous recrée une licence pour travailler. Personnellement dans mon club nous avons une personne, elle bosse, elle est là pour bosser et elle bosse. Par contre si on lui demande de payer une cotisation pour travailler, elle ne viendra plus au club. Donc aujourd'hui si on doit payer pour travailler, on aura de moins en moins de bénévoles. C'était la première question.

On a une chose dont on n'a pas parlé aujourd'hui à l'Assemblée, ce sont les tarifs Ligue. Ce qui me dérange un petit peu, pour nous les clubs ruraux, vous avez mis une cotisation de 50€ de changement de club pour les jeunes. Nous si on les envoie par exemple à Déols, c'est pour qu'ils jouent en régional, qu'ils évoluent, s'ils « se plantent », ils reviennent chez nous donc je vais devoir payer 50€ quand ils vont revenir. Et là je trouve, qu'on commence à faire de l'argent même sur les enfants, ça devient incroyable quand même.

### **Réponse Antonio TEIXEIRA, Président de la Ligue :**

Je vais vous répondre sans aucun problème, il n'y a jamais eu de questions taboues.

La licence Volontaire, c'est une décision fédérale sur une concertation nationale et si aujourd'hui elle a été mise en place, c'est pour le contrôle de l'honorabilité. Vous savez qu'on a lancé l'expérimentation ici au niveau de notre Ligue Centre-Val de Loire, sur 3800 dossiers on a eu 28 cas.

L'honorabilité c'est tout ce qui est niveau 2 du casier judiciaire. Derrière ce contrôle de l'honorabilité c'est pour licencier les accompagnateurs, c'est-à-dire les parents ou des gens que vous ne connaissez pas.

Souvent vous prenez une personne, surtout dans les clubs ruraux parce qu'on a besoin de quelqu'un pour encadrer, pour accompagner. Mais on ne voit pas derrière, le danger. L'intérêt de cette licence Volontaire c'est de licencier pour qu'on puisse contrôler leur vécu.

Vous me dites la licence Dirigeant c'est 17,85€, aujourd'hui la Ligue n'a pas les moyens de faire la licence Dirigeant gratuite. Sachant que derrière vous avez quand même et il ne faut pas l'oublier, 6,50€ d'assurance. Quand vous avez une voiture et que vous voulez en assurer une deuxième, votre assureur ne vous le fait pas gratuitement, il vous dira « ça vous coûte tant » même si vous la mettez dans le garage. Donc 10€ pour cette licence « VOLONTAIRE », la Ligue a fait un effort, pour la première licence.

Avec ce contrôle d'honorabilité, nous souhaitons connaître les gens qui sont dans nos clubs. La Ligue et ses districts ont fait un effort important, on a descendu de 17,85€ à 10€, dont 6,50€ d'assurance, et derrière c'est tout le travail. C'est tout le travail des gens qui vont contrôler.

Vous savez notre Ligue est une entreprise, votre patron ou si vous êtes chef d'entreprise, vous ne travaillez pas gratuitement, vous avez des charges etc... Maintenant, il n'y a pas d'obligation de la prendre mais c'est une couverture pour vous dirigeant de club par rapport à ce qui peut arriver. Quand je vous dis sur 3800 dossiers, il y a 28 cas, rendez-vous compte tous ceux qui gravitent autour de vos enfants et qu'aujourd'hui nous ne pouvons pas contrôler !!! Donc c'est à y réfléchir.

Concernant les 50€ de changement de clubs c'est un sujet qui revient souvent depuis que je suis arrivé à la Ligue, on a sans cesse des dossiers de clubs entre eux qui se « piquent » des gamins.

Encore l'année dernière on a eu un cas, la pandémie est arrivée cela n'a pas posé de problème malheureusement. C'est deux clubs voisins : l'éducateur s'est fâché avec le Président, il a pris 10 gamins, il les emmène de l'autre côté et remonte une équipe. Cette année, on a à peine repris les licences que l'on m'appelle « on est en train de me piquer des gamins d'une bonne génération etc... ». C'est le problème de beaucoup de clubs. C'est quelque chose qu'on a déjà abordé lors d'Assemblées Générales de District.

On était une des seules Ligue qui n'avait pas de tarifs de droit de mutations chez les jeunes garçons et jeunes filles. A un moment, on a dit « arrêtons ! ». Vous travaillez pour maintenir vos jeunes que vous formez et on vient vous les piller. Et certains viennent nous dire « mais comment vous laissez faire cela ? ». Donc à un moment on doit pouvoir garder nos jeunes d'une année sur l'autre.

Les meilleurs, si 2 ou 3 partent, c'est logique, si un club voisin est plus huppé et joue à un niveau régional, là bien sûr, on est là pour former nos prochaines pépites. Et pour vous c'est une fierté. Sachez aussi qu'aujourd'hui quand vous formez des jeunes et qu'un réussit à sortir du pôle espoirs chez les pros, vous allez avoir une contribution de la Fédération. Aujourd'hui ce sont les écoles de foot et non plus sur la préformation que les clubs reçoivent de la dotation financière de la Fédération. Donc c'est une décision du Comité de Direction pour arrêter le pillage des clubs, de ceux qui bossent, des clubs ruraux qui se font piller régulièrement. Ça fait un moment que cela « nous trottait dans la tête » après différentes demandes de clubs. Donc on a pris cette décision, on va l'assumer et on verra pour l'avenir.



Et comme pour la licence Dirigeant, si je pouvais la faire gratuite, je vous la ferais gratuite. Sachez quand même, je suis bénévole, je paye ma licence 26€ à la Ligue, je ne veux pas qu'on me la fasse gratuite, c'est un investissement que je fais pour vous et pour ma passion.

#### **M. Vincent CHENOT, Président de l'U.S. Le Poinçonnet :**

Monsieur le Président de la Ligue, Messieurs les Présidents de Districts, Messieurs les membres du Comité de Direction de la Ligue, à l'inverse de la Ligue Nouvelle-Aquitaine ou des Pays de la Loire qui ont débloqué des aides pour leurs clubs. Il n'y a, à ma connaissance que le District de l'Indre qui a fait un geste en faveur des clubs de son département, en créditant intégralement les droits d'inscriptions aux Championnats et aux Coupes pour l'année 2020-2021 et 50% des inscriptions des Championnats pour l'année 2021-2022.

À ce jour, la Ligue n'a rien proposé aux clubs.

En revanche, la Ligue n'a pas parlé des 40% d'avance sur les frais d'engagement de licences, après deux saisons particulièrement difficiles sur le plan sportif et financier des clubs.

De même, vous avez adopté, la décision de faire appliquer pour la prochaine saison la somme de 50 € de frais de mutations pour des jeunes de 12 / 18 ans. C'était gratuit jusqu'à présent.

Et pour finir sur une note positive, tout de même, je tiens à remercier les employés de la Ligue et en particulier la DTR pour leur disponibilité et leur compétence dont ils font preuve au quotidien auprès des clubs. Merci.

#### **Réponse Antonio TEIXEIRA, Président de la Ligue :**

Sachez que la Ligue et ses Districts ont distribué aux clubs 240 000€ cette saison. La Ligue s'est engagée à rembourser les Districts des 50 centimes d'euros qu'ils avaient mis en supplément. Les Districts ont été remboursés. **Cela veut dire que la Ligue a mis 2 € pour les licences, ce qui représente quand même 160 000€.**

Derrière, les charges de la Ligue sont toujours les mêmes, tous les salariés, vos « salariés » ont continué à travailler. Ils ont travaillé sur tous les sujets qui ont été projeté ce matin, la Direction Technique Régionale a continué à travailler, elle a fait des formations des éducateurs, elle vous soutient dans les emplois. C'est-à-dire qu'à un moment, on ne peut pas donner ce que l'on n'a pas et on ne peut pas nous comparer à d'autres Ligues, on n'a pas la même richesse.

En 10 ans, la Ligue a vu fondre ses fonds propres de 1,3 millions. Cela veut dire qu'aujourd'hui, elle n'a pas de latitude financière ce qui n'est pas le cas des autres Ligues. Aujourd'hui s'il y a un club professionnel dans ma Ligue, nous pouvons prélever 1€ sur 3 matchs, 150 000€, si j'ai deux clubs professionnels, 300 000€, cela ferait du bien dans les caisses de notre Ligue et nous pourrions ainsi vous reverser de l'argent. Donc ce n'est pas possible, je suis désolé.

Quand on vous présentera nos comptes au mois de novembre, que je vous présenterai un résultat déficitaire, vous allez me dire mais vous ne savez pas gérer !!!

Je suis là pour essayer d'équilibrer, de garder le personnel et de trouver un équilibre pour pouvoir vous présenter les comptes et sans vous augmenter les tarifs. On ne vous a pas augmenté les tarifs, nous avons simplement mis d'autres obligations sur les changements de clubs.

On m'a donné une idée tout à l'heure, on verra ce que l'on fera. On va décider avec le Comité de Direction car je ne suis pas le seul à décider, on verra ce que l'on pourra faire. Mais je ne ferai pas ce que je ne pourrai pas faire. Je ne vais pas endetter la Ligue pour faire plaisir à certains et que derrière je m'en prenne « plein la tête » à la prochaine Assemblée Générale parce que nous sommes en capitaux propres à -300 000€ déficitaire. Et je serais obligé de vous dire, la Ligue vous appartient, si la Ligue ne peut pas payer ce sont les clubs qui devront payer, donc je serais obligé de vous augmenter les tarifs. Donc soyons cohérent. J'estime qu'en deux ans de temps, on a distribué de l'argent de la Ligue, en partant d'un déficit de -530 000€ et avec 1,3 millions de fonds propres qui se sont envolés en 10 ans. Donc ne nous comparons pas aux autres Ligues, ce n'est pas comparable.

Aujourd'hui, on a sorti la tête de l'eau, mais sachez que nous sommes là pour vous accompagner et on vous accompagnera dans la possibilité de la Ligue, soyez en sûr, c'est mon engagement, et je tiendrai parole.

### **PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE**

La prochaine Assemblée Générale de la Ligue aura lieu le 5 ou 6 novembre 2021. Le lieu reste à déterminer.

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**M. ANTONIO TEIXEIRA, PRÉSIDENT DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE**

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues et Amis,

Nous voici parvenus maintenant au terme de notre Assemblée Générale Ordinaire 2021.

Je salue la qualité, la richesse et la tenue des présentations et discussions auxquelles il nous a été donné d'assister ce matin. J'espère que, dans le respect de l'ordre du jour, chacun aura pu s'exprimer et surtout pu exprimer librement ici ses accords comme ses désaccords car c'est cela la démocratie.

Permettez-moi tout d'abord de saluer le Secrétaire Général Alain DESOEUVRES, les salariés de la Ligue et les membres du Comité Directeur pour leur engagement total dans la préparation et la réussite de notre AG. Ce travail mérite d'être salué.

On comprendra aussi que j'adresse mes premières paroles de clôture à celles et ceux d'entre vous qui, il y a quelques instants, ont été mis à l'honneur par l'attribution de récompenses. Ces distinctions, chers amis, témoignent de notre reconnaissance et vous récompense pour votre engagement constant et fort pour notre football, particulièrement au profit de nos jeunes adhérents et souvent dans l'ombre.

Je vous adresse donc, à toutes et à tous, collectivement mes plus vives et mes plus sincères félicitations

Je suis conscient que nous avons été un peu long et je vous prie de nous en excuser, mais nous avons tellement de choses à nous dire !!

Merci pour votre patiente écoute, pour votre engagement dans notre passion et surtout je vous souhaite de bonnes vacances, ressourcez-vous auprès de ceux qui vous sont chers.

Maintenant il est temps d'aller prendre ensemble le verre de l'amitié dans le respect des règles sanitaires et allez les Bleus !!!

La séance est levée à 13h30

**Le Président de la Ligue**  
**Antonio TEIXEIRA**

**Le Secrétaire Général**  
**Alain DESOEUVRES**

**Publié le 24/09/2021**